



N° 43

DISETTE : Manque de ce qui est nécessaire à la vie et, en particulier, manque de vivres, pénurie.

**Novembre
2018**

Nous ne sommes pas des numéros...

A celles et ceux qui ne savent que parler chiffres et statistiques, la CGT Finances Publiques répond : et si un autre monde du travail était possible ? Et si la notion de rentabilité partait enfin aux oubliettes au profit de la qualité de notre service public ?

7 ans après la création de la DISI Rhone Alpes Est-Bourgogne, un bilan s'impose. Et il ne sera pas que chiffré. Attention, loin de nous l'idée de dresser un constat alarmant de nos services même si la réalité fait froid dans le dos.

Mais l'espoir fait vivre. Le service public ne peut pas disparaître. Nous y sommes trop attachés et les citoyennes et les citoyens, que nous sommes également, ne pourraient concevoir la France sans routes, sans hôpitaux, sans salles de spectacles, sans tribunaux, sans police, sans pompiers...

Les prochaines élections professionnelles sont capitales : nous sommes à un tournant de notre administration : soit elle reprend sa place dans la société, soit elle devient une simple marchandise, un simple service qui aura un coût pour celles et ceux qui n'auront pas les moyens d'aller à la Poste pour calculer son impôt sur le revenu ou pour se déplacer à la préfecture du département voire de la région pour se rendre aux futurs pôles départementaux voire régionaux, la faute à une dématérialisation à outrance qui laissera sur le bord du chemin celles et ceux pour qui informatique n'est pas synonyme de pratique.

Du 29 novembre au 6 décembre 2018, nous allons voter. Pourquoi voter pour la CGT Finances Publiques ? Voilà quelques raisons de nous faire confiance et de revendiquer avec nous.

Les emplois

Depuis 2011, date de création de notre Direction, 63 postes ont disparu à la DISI RAEB. De 378 agents en 2012, année de l'arrivée des CID excentrées, nous sommes 325 agents. Aucune suppression de poste n'est justifiée professionnellement parlant. La Cgt Finances publiques de la DISI RAEB demande donc la création des 63 postes existants en 2011.

La fusion de la DISI RAEB et des Pays du Centre

Nous vous avons informés en mars dernier de la fusion de notre Direction et de celle domiciliée à Clermont-Ferrand. Une fusion qui ne rappelle pas que de bons souvenirs à celles et ceux qui ont connu d'autres fusions comme celle de la DGI et de la DGCP en 2008, la fusion des ESI et des DIT en 2011 ou la fusion des ESI de Lyon Part Dieu et de Lyon Lumière en 2017.

L'exercice de la fonction d' élu du personnel sera encore plus compliqué avec des sites de plus en plus éloignés les uns des autres. Organiser des HMI dans tous les services ne sera bientôt plus possible financièrement et les trajets des élus de l'ancienne DISI Pays du Centre vers la future Direction, qui sera bien évidemment lyonnaise, seront très longs et risquent d'en décourager plus d'un.

Sans parler des CID excentrées qui se sentiront de plus en plus seules, bien loin pour la plupart de leur hiérarchie, et même de leur hiérarchie directe, pas forcément dans le bureau d'à côté.

Après diviser pour mieux régner, fusionner pour décourager. La CGT Finances Publiques de la DISI RAEB demande à ce que les (prochains) élus de la future Direction Auvergne Rhône Alpes Bourgogne puissent bénéficier de conditions satisfaisantes et de moyens adaptés afin de pouvoir exercer leur mandat de la meilleure des façons.

Journal d'information des Finances Publiques - CGT Finances Publiques

✉ cgt.disi-rhone-alpes-est-bourgogne@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/691/>

Le dialogue social

Qu'est-ce que le dialogue social ? Tel que défini par l'Organisation Internationale du Travail, il inclut tous types de négociation, de consultation ou simplement d'échange d'informations entre les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs selon des modalités diverses, sur des questions relatives à la politique économique et sociale présentant un intérêt commun. La consultation et les échanges d'information existent entre les représentants du personnel de la DISI RAEB et la Direction. Mais point de négociation. Nous avons beau refuser les propositions en argumentant, les décisions sont irrévocables. Pour échanger, nous échangeons. Mais les décisions ne sont jamais prises de façon collégiale. Nos avis, et nos liminaires le prouvent, ne sont jamais suivis d'effet. La CGT Finances Publiques de la DISI RAEB veut être force de proposition et ne demande qu'à pouvoir négocier. Mais pour le bien des agents et du service public. Et non pour valider les politiques d'austérité du gouvernement. La balle est désormais dans le camp de la Direction.

Le CHS-CT

Le CHS-CT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) est la dernière instance où les représentants du personnel peuvent faire entendre et faire valider leurs propositions et s'opposer à des décisions directionnelles à l'opposé de l'esprit dans lequel a été créée cette instance.

Ainsi, des stages de RPS (risques psycho sociaux) ont été imposés face à la volonté de la Direction d'équiper certains agents en double écran alors que cet achat dépend du budget de la DISI RAEB.

Le dialogue social est possible. Mais, après la disparition dans le privé des CHS-CT au profit des CSE (comité social et économique), regroupant CTL (Comité Technique Local) et CHS-CT, ces derniers sont en passe de disparaître dans les 3 versants de la Fonction Publique.

Siéger en CTL et siéger en CHS-CT sont 2 exercices complètement différents. Statuer sur les suppressions de poste et voter pour l'achat d'un tapis anti-fatigue à Meyzieu ne requière pas les mêmes connaissances du milieu professionnel. La fusion des 2 instances va encore réduire le nombre d'agents qui défendent nos droits. Et cela se ressentira sur la qualité du travail produit par les élus.

Actuellement, 6 élus au CTL et 6 agents nommés par les Organisations Syndicales siègent dans ces 2 instances. Qui se réunissent plus dizaine de fois dans l'année. La CGT Finances Publiques de la DISI RAEB demande le maintien des CHS-CT dans les 3 Fonctions Publiques afin de défendre comme il se doit les conditions de travail des agents.

Les futures nouvelles règles de mutation

Au 1^{er} septembre 2020, les règles de mutation des agents de la DGFIP vont changer. Ils seront désormais nommés au département (disparition des RAN et de l'affectation RAN / mission / structure dès le niveau national).

D'une manière générale, le classement des demandes de mutation formulées par les agents dans le mouvement local de leur catégorie s'effectuerait sur la base de leur ancienneté administrative connue au 31 décembre de l'année précédant le mouvement. L'ancienneté administrative est et sera constituée par le grade, l'échelon, la date de prise de rang dans l'échelon et, à rang égal, le numéro d'ancienneté.

Il y aura des cas de dérogation à la règle de l'ancienneté administrative : les structures et emplois pour lesquels le recrutement au choix serait effectué dans toutes les directions. La liste des emplois serait fixée au niveau national et les exceptions ponctuelles à l'ancienneté administrative seraient débattues en CAPL.

Pour les agents désirant demander une DISI (comme la future Rhône Alpes Auvergne Bourgogne), les vœux porteront sur la direction, le département et la qualification pour les demandes sur emplois informatiques et sur la direction et le département pour les demandes sur emplois administratifs de la DISI.

Concernant les restructurations/regroupements des DISI, l'administration fait le choix de mettre en place un dispositif de priorité dédié pour accompagner les fermetures/regroupements de services.

Pour les agents, le risque est grand de se voir affecter dans un autre département pour suivre leur mission ou sur une DDFIP s'ils préfèrent rester près de leur domicile.

La CGT Finances Publiques de la DISI RAEB demande le maintien des règles actuelles de mutation sous forme Résidence / Mission / Structure dès le niveau national pour tous les cadres.

L'avenir de la DGFIP et du service public – CAP 2022

Il s'annonce très sombre : c'est la fin d'un service public, celui où le triptyque Liberté Egalité Fraternité avait encore un sens. Il ne tient qu'à vous qu'il soit à nouveau le symbole d'une France citoyenne qui partage et permet à tous de vivre dans des conditions décentes. Mais il va falloir se battre et ne pas laisser le libéralisme économique l'emporter. Nous comptons sur vous, sur votre vote et votre action !

...Nous sommes des agents libres.

Du 29 novembre au 6 décembre 2018, Votez libérés, Votez CGT